

# Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL 2021-35



## Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et à quoi sert-il ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand-Orly Seine Bièvre sera le principal document permettant de partager une vision de l'avenir des 24 villes de notre Territoire durant les 15 prochaines années. **Il permettra de fixer les orientations stratégiques et les règles d'aménagement et de construction applicables à tous.**

Le PLUi apporte une réponse aux besoins du quotidien tels que le logement, les déplacements, l'activité économique, tout en prenant en compte les nouvelles aspirations des habitantes et habitants, usagères et usagers, et en s'inscrivant dans les enjeux environnementaux et de lutte contre le dérèglement climatique.

## Pourquoi le Plan Local d'Urbanisme devient-il intercommunal ?

La loi a confié aux intercommunalités l'élaboration de PLUi, se substituant à terme aux plans locaux d'urbanisme communaux. Par ailleurs, il est très rare que nous fassions toutes nos activités (habiter, travailler, consommer, se divertir...) dans une seule et même ville. Ainsi, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal permet de prendre en compte les habitudes de vie des habitantes et habitants, usagères et usagers à l'échelle du Territoire. Enfin, le PLUi permet de travailler en commun sur des sujets tels que la nature en ville, l'évolution de l'espace public, la répartition des équipements ou l'implantation des commerces ou d'entreprises.



# Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL 2021-35

## Comment se passe la construction du PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ne s'élabore pas du jour au lendemain ! Il se co-construit avec les 24 villes et l'ensemble des forces vives du territoire (acteurs associatifs et économiques, habitantes et habitants, usagères et usagers).. Il s'organise en quatre grandes étapes :



### LE DIAGNOSTIC

Dresser un état des lieux de notre territoire pour mieux identifier les défis pour demain.

### LE PROJET d'Aménagement et de Développement Durables

Définir les grandes intentions pour penser notre territoire de demain sur de grands thèmes du quotidien.

### LE RÈGLEMENT

Fixer des règles, applicables à tous, pour savoir ce qui est possible ou non de construire pour chaque parcelle et comment il est possible de construire.

### LA VALIDATION

Dernière ligne droite de la démarche : consultation des partenaires publics (Etat, Région, Métropole, Départements), enquête publique et entrée en vigueur du PLUi, qui remplacera les PLU communaux.

## Je souhaite m'informer et/ou m'exprimer : comment faire ?

La concertation se déroule à l'échelle du Territoire et se décline ville par ville :



Des articles dans la presse locale, ainsi que des lettres d'informations disponibles en mairie, vous permettront de vous informer aux grandes étapes de la démarche !



Des temps de concertation, sous différents formats (stands en extérieur, balades, réunions publiques, ateliers...) vous permettront d'échanger et de vous exprimer



Des expositions vous permettront de suivre au fur et à mesure l'avancement de la démarche



Sur [grandorlyseinebievre.fr](http://grandorlyseinebievre.fr), retrouvez toutes les infos du PLUi mais également des documents téléchargeables et un espace où vous pouvez vous exprimer.

J'aimerais un logement proche de mon travail et des écoles.

Plus de nature en ville pour courir, c'est plus agréable !

C'est risqué si ma maison est proche de la Seine avec le changement climatique ?

Où vais-je pouvoir implanter mon entreprise demain ?

Un appartement avec balcon proche des transports, c'est top !

J'apprécie de pouvoir faire mes courses à pied !



Médiathèque Simone de Beauvoir, Athis-Mons

Grand  
Orlyseine  
bièvre

[grandorlyseinebievre.fr](http://grandorlyseinebievre.fr)

Agir pour et avec vous